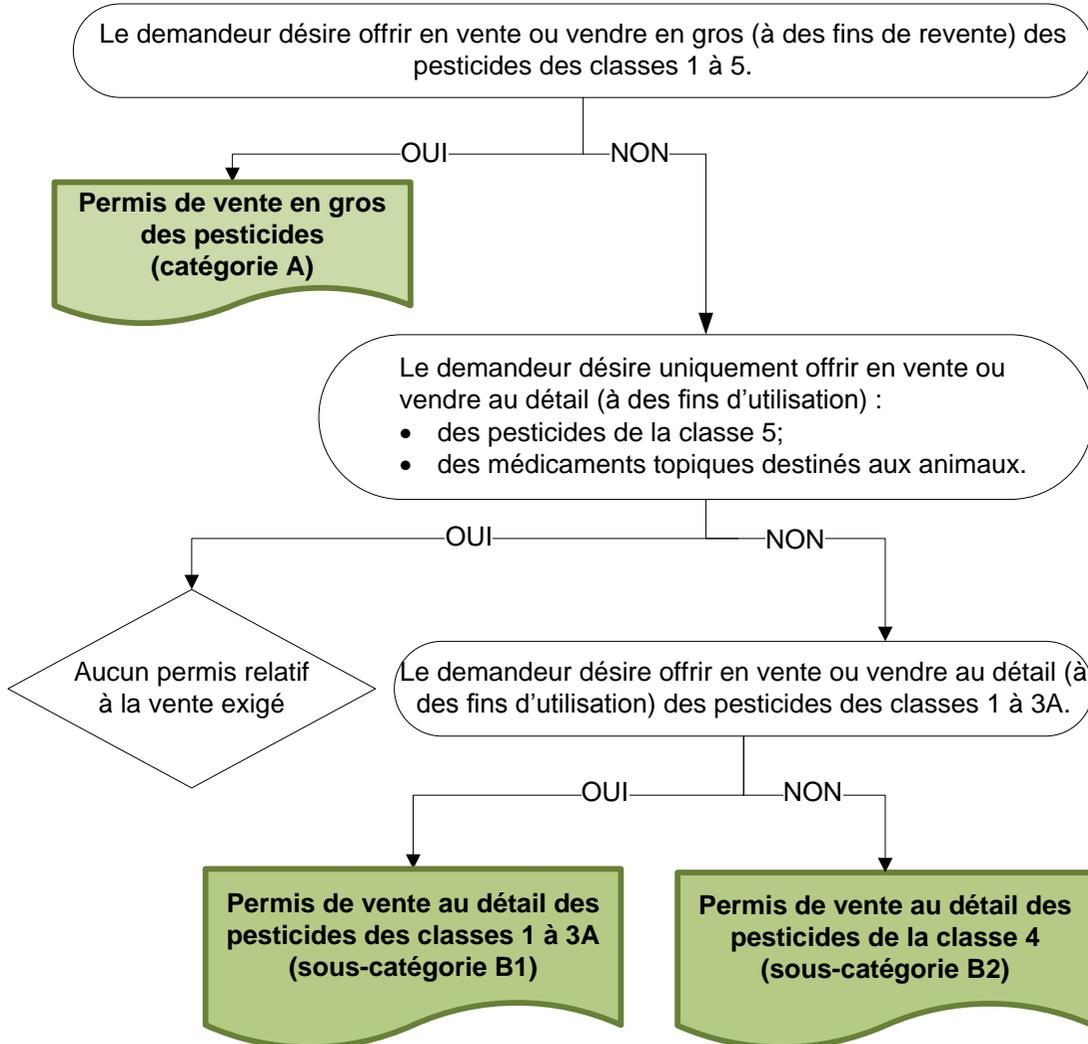


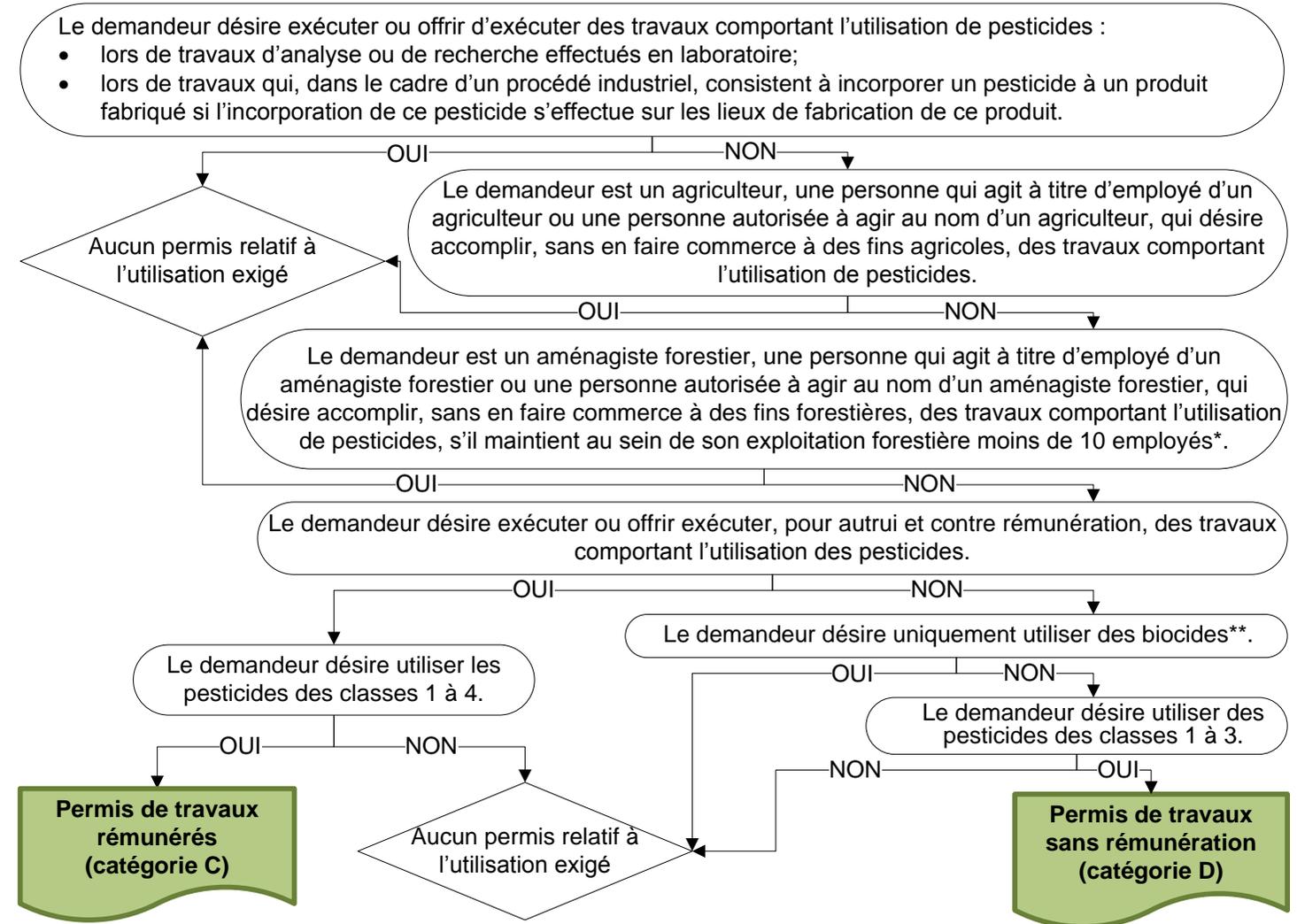
Permis relatif à la vente de pesticides ou aux travaux comportant l'utilisation de pesticides

29/08/2018

VENTE DE PESTICIDES



TRAVAUX COMPORTANT L'UTILISATION DE PESTICIDES



* À l'exclusion d'un administrateur, d'un dirigeant, d'un gérant ou d'un contremaître.

** Pesticide utilisé dans la préparation de l'eau ou d'un fluide servant au fonctionnement d'un équipement d'évaporation, de lavage, d'extraction, de refroidissement, de pasteurisation, de chauffage ou dans la fabrication d'un produit autre qu'un pesticide.